



DELEGATION CENTRALE MGEN

Action Sanitaire et Sociale

3, Rue de l'Arrivée B.P. 201 75749 PARIS CEDEX 15

Tél. Fax : 01 45 38 71 07

cfdtmgen@infonie.fr

<http://www.cfdt-mgen.org/>

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DU 4 DECEMBRE 2007

La MGEN « oublie » le secteur Action Sanitaire et Sociale, considérant qu'elle en a terminé, et convoque une CPN sur les points suivants :

- Dotations 2008 des Comités d'Etablissements
- Evolution des Institutions du Personnel (CT Lyon, Centres d'appels, CS Lyon et CSM Lyon)
- Accord d'adaptation à la convention collective Mutualité pour les deux salariés de la Maison des Universitaires transférés à MGEN Union
- Négociation Annuelle Obligatoire 2008

D'emblée, A. Hernandez propose deux dates pour la poursuite de la NAO : les 15 et 28 janvier 2008.

Les Organisations Syndicales font une déclaration liminaire commune en début de séance :

CFDT CGC CGT FO SNAPP-UNSA SUD

Paris le : 4 décembre 2007

Déclaration liminaire des organisations syndicales à l'occasion de l'ouverture de la Commission paritaire de négociation

Depuis des mois les organisations syndicales ne cessent de rappeler à la MGEN qu'au delà des problèmes graves vécus dans les centres de service, le secteur sanitaire et social est en souffrance et nécessite négociation.

D'ailleurs la MGEN en avait convenu en cosignant le protocole de clôture de la négociation annuelle 2006/2007 décidant d'engager les négociations sur différents thèmes :

- Chèque transport, non tenu
- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour les Etablissements sanitaires et sociaux, non tenu
- Statut conventionnel applicable aux médecins, chirurgiens-dentistes et directeurs de laboratoire de MGEN Centres de Santé, non tenu
- Prime décentralisée dans le cadre de la convention collective de la FEHAP, aujourd'hui classé sans suite
- Réflexion globale sur la mise en œuvre d'une participation employeur à la cotisation MGEN pour les salariés relevant de MGEN Action Sanitaire et Sociale. » aujourd'hui classé sans suite

Concernant MGEN ASS, à la rentrée, Marc TRANCHAT, nouveau responsable de secteur, a rencontré longuement les Organisations pour entendre les revendications de chacun.

Si nous avons été écoutés, force est de constater que nous n'avons pas été entendus : En effet, nous avons fini par obtenir la tenue de deux réunions sur le secteur Sanitaire et Social. La première le 23 novembre.

Malgré un catalogue de revendications bien rempli, la MGEN apporte une fin de non recevoir à l'ensemble de nos demandes, argumentant sur le coût de l'évolution du chapitre prévoyance. Le compte rendu détaillé sur le déroulement de cette première réunion, peut tenir en quelques mots : rien de prévu pour cette année !!! Tout ceci dans un contexte où la branche ne prend même pas en compte les évolutions du coût de la vie.

De ce fait, la MGEN annule la deuxième réunion prévue le 4 décembre et veut la remplacer par l'ouverture de la négociation annuelle obligatoire.

Toutes organisations confondues, nous sommes choqués par les non réponses de l'employeur et nous élevons contre cette détérioration des rapports sociaux.

Aussi nous demandons à être reçus par le Président de la MGEN pour faire le point sur le blocage de la situation en particulier sur le secteur sanitaire et social. Nous espérons ainsi une reprise du dialogue social sur des bases plus constructives. Dans cette attente, avant l'ouverture de la NAO à laquelle doit être consacrée une réunion spécifique, nous demandons à poursuivre la négociation sanitaire et sociale comme prévu initialement.

↳ A. Hernandez prend note de la déclaration. Il transmettra au Président la demande de rendez-vous.

Mais le contexte reste difficile et les problèmes budgétaires de plus en plus importants.

La prévoyance est trop chère. Il n'y a aucune possibilité d'aller au-delà. C'est déjà difficile de maintenir les établissements, il ne faut pas les fragiliser davantage.

Concernant le chèque transport, aucune entreprise à ce jour n'a négocié sur le sujet. Il n'y a les moyens.

↳ **La CFDT souligne que les Organisations Syndicales en appellent à l'arbitrage du Président de la MGEN devant une situation bloquée et un dialogue, sinon rompu, en tout cas très largement compromis.**

Le secteur Action Sanitaire et Sociale est complètement ignoré au sein de l'UES. Il n'y a ni négociation, ni évolution. Nous n'avons eu aucune information en préalable sur la prévoyance. Les salariés ne savent pas et ne mesurent pas les conséquences. C'est l'incompréhension totale sur le refus d'avancer sur la prime qui n'a aucun surcoût. Quant à la GPEC, c'est une obligation mais rien n'est encore prévu à ce jour. **L'employeur parle sans cesse des coûts qui lui incombent. Mais nous rappelons que la MGEN ne met pas elle-même la main au porte-monnaie, ce ne sont que des fonds publics versés par les ARH.**

↳ A. Hernandez se déclare ouvert à la discussion (*et pas à la négociation ?...*).

La prime reste le seul moyen de récompenser le présentisme et rappelle le souhait de la MGEN d'aller vers une prime à l'investissement personnel.

La NAO sera ouverte avant le 31 décembre. La négociation sur la convention collective des médecins des centres de santé est un dossier lourd et compliqué. Il ne considère pas non plus qu'il y a une détérioration du dialogue social. On peut aussi se poser la question de l'avenir du secteur PSPH. St Jean d'Aulps est un « miracle » ! Mais dans le contexte, il faut courber le dos et attendre. Les marges de manœuvre sont très faibles pour 2008.

↳ L'ordre du jour se poursuit sur les trois premiers points (dotation CE, évolution IRP dans certains centres et situation de deux salariés). La délégation centrale fera un compte-rendu sur ces points particuliers. Nous en resterons ici sur le secteur Action Sanitaire et Sociale.

En fin de séance A. Hernandez propose d'ouvrir la NAO 2008.

Après une interruption de séance, les Organisations Syndicales font une déclaration commune. Il n'y a pas eu satisfaction sur le secteur Action Sanitaire et Sociale. La NAO est suffisamment importante pour qu'on y consacre une réunion pleine et entière, et pas la bâcler en fin de séance.

↳ L'employeur accepte le report de discussion sur la NAO 2008 à la prochaine date prévue le 15 janvier.

Même si la NAO est reportée, nous n'avons pas avancé pour autant sur le secteur Action Sanitaire et Social. Il n'est pas acceptable qu'un secteur n'ait aucune augmentation de son pouvoir d'achat et aucune perspective d'évolution.

Nous attendons la rencontre avec le Président en terme d'explications sur cette situation de blocage et de perspectives nouvelles.

Les salariés veulent manifester leur colère devant l'absence d'ouverture dans quelque domaine que ce soit.

Nous réfléchissons aux actions à mettre en place pour montrer publiquement ce désaccord.

Alain CHARRAS, Délégué central UES MGEN
Pascale SPLAWSKI, Déléguée Centrale M.G.E.N. Action Sanitaire et Sociale, 06 80 67 36 46
Gilles FOUACHE, Délégué Central Cadre M.G.E.N. Action Sanitaire et Sociale, 06 99 16 16 37